

**Audit « Copé » sur le RST, réforme statutaire des ITPE, ENTPE :  
le cabinet du ministre se veut rassurant...**

**Cher(e) camarade,**

Lors de sa réunion des 13 et 14 avril 2006 à l'ENTPE, la commission exécutive a interpellé le Ministre sur l'audit « Copé » consacré au RST, par la motion « *pour un avenir* » et a décidé de se réunir régulièrement en cellule de crise.

Devant le silence de plus en plus assourdissant du ministre, la commission exécutive s'est imposée au cabinet le 10 mai 2006 et a su obtenir d'une part qu'un point spécifique sur les audits « Copé » au MTETM soit porté au débat du CTPM du 11 mai 2006 et d'autre part qu'une délégation du SNITPECT soit reçue sans délai au cabinet en présence du secrétaire général du ministère et de la DRAST le lundi 15 mai 2006. Nous avons rappelé que près de 80 % des ITPE ont voté pour le SNITPECT porteur de leurs positions.

A ce silence, c'est l'embarras de tous les représentants du ministère qui a succédé, lors du CTPM comme durant notre entretien au cabinet. Les arguments pour tenter de justifier cet audit sont inexistants.

La brutalité avérée de la méthode, la jurisprudence des décisions du gouvernement sur l'audit relatif aux services des bases aériennes (annonce par le ministre Copé de la suppression des SSBA-SE et SSBA-SO, encore une fois, sans que le ministre ne s'exprime et contrairement aux annonces préalables de son cabinet), la nature même des sujets traités par celui sur le RST, l'annonce de certaines DAC que les conclusions de cet audit sont déjà écrites et que leurs conséquences sur l'IP sont déjà connues (avec une nouvelle fois une volonté de restreindre le rôle de l'ingénierie, d'en réduire les moyens d'action et les effectifs, surtout dans le RST, d'empêcher la mise en œuvre du partenariat), démontrent que cet audit ne peut qu'aboutir à une nouvelle baisse en terme d'interventions et de missions du MTETM.

Qui peut croire qu'un audit externe sur un sujet aussi complexe, mené à la hussarde en 1 mois ½ à peine, permettrait « d'y voir plus clair sur les champs d'intervention des services du RST » et de construire une argumentation sérieuse en matière de budgétisation pour le fonctionnement des CETE ? Certainement pas les Ingénieurs des TPE ni l'ensemble des agents du RST et du MTETM, qui ne peuvent assister sans réagir au travail de sape de ce RST fondateur du ministère technique de l'Équipement.

Nous ne pouvons accepter **cette mascarade** aux effets clairement pervers et déjà connus. C'est bien une véritable concertation qui s'impose pour bâtir enfin **la stratégie du RST**, en partenariat avec les collectivités, stratégie pourtant déjà promise par le ministre pour janvier 2006 lors des journées du RST en septembre 2005 : journées que nous ne voulons pas voir être les dernières comme ce fut le cas pour le Conseil Central des CETE de 2004, que nos interlocuteurs s'engagent enfin à relancer suite à nos demandes répétées !

Quant au fond du discours qui nous a été tenu en matière d'ouverture du pilotage du RST aux collectivités territoriales, le ministère en reste à des déclarations de principes et attend que l'expression provienne desdites collectivités.

Dans le contexte actuel où l'objectif unique des dirigeants de l'Etat est la réduction des moyens et des effectifs (c'est le cahier des charges des audits « Copé », c'est le sens même de la circulaire du 2 janvier 2006 sur l'avenir des services déconcentrés de l'Etat), nous n'accepterons pas que l'administration fasse des « choix sacrificiels » en terme de suppression d'ETP.

Le SNITPECT dénonce l'absence de projet d'avenir pour le MTETM, l'absence de sens dans une période qui nécessite plus que jamais **une stratégie lisible pour le service public de l'Équipement**, et dénonce l'absence d'ambition du Ministre pour son ministère, tant en matière de stratégie du RST que d'ouverture aux collectivités locales (RST, écoles, formation).

Dans ce flou généralisé où les réformes se superposent sans cohérence ni vision globale, et où même l'avenir dans le domaine des routes pose question, **nous en appelons à nouveau au Ministre afin que celui-ci s'exprime enfin** sur la stratégie et le positionnement du MTETM, traçant un **avenir ambitieux pour l'Équipement et ses services**, faisant toute sa place à **une ingénierie publique dont l'ensemble des composantes seraient au service de l'ensemble de LA**

**collectivité publique** (Etat, collectivités territoriales), selon une traduction législative ou réglementaire d'une vraie ingénierie publique de partenariat placée, au même titre que le réseau scientifique et technique, **sous le pilotage unique d'un véritable SGPA.**

Cet audit « Copé » inquiète également les ingénieurs territoriaux avec lesquels nous avons pris position dès 2005 en ce qui concerne l'avenir et les évolutions nécessaires du RST.

**Les bureaux nationaux du SNITPECT et de l'AITF se sont réunis le 2 mai 2006.** Un programme d'actions communes a été mis au point, actions pouvant être opérationnelles très rapidement si la concertation concernant la réforme statutaire du corps des ITPE et du cadre d'emploi des IT n'est pas pleinement engagée d'ici l'été 2006.

C'est aussi ce que nous avons rappelé lors de notre entrevue du 15 mai 2006.

Que le statut 2006 aboutisse favorablement ou encore que la concertation relative à la constitution d'une note d'orientation stratégique sur la gestion du corps des ITPE (prévue début 2007) se déroule de façon constructive et selon un calendrier soutenu, ne suffisent pas à donner toutes les garanties nécessaires pour l'avenir des Ingénieurs des TPE. Le fait que tous les éléments constitutifs du statut 2005 ne soient toujours pas en place, un an après, le démontre.

Nous exigeons de l'administration l'ouverture immédiate de la concertation dans l'objectif d'aboutir à **la signature d'un décret statutaire à trois niveaux de grades avant la mise en œuvre effective des transferts.**

Les Ingénieurs des TPE attendent, avec vigilance et détermination, des avancées concrètes et rapides dont les conséquences **détermineront les positions individuelles des Ingénieurs des TPE et collectives du corps durant les évolutions majeures à venir.**

Nos interlocuteurs nous ont alors informés que le ministre de l'Equipement n'était pas légitime à relancer le dossier statutaire tant que la DGCL n'ouvre pas celui du cadre d'emploi d'ingénieur territorial ! Tout juste si une réunion avec la DGPA pourra se tenir pour faire état des problèmes spécifiques au corps des ITPE générés par l'homologie prévue par les textes statutaires actuels. **Un recul intolérable en comparaison des ouvertures affichées par les ministres à l'été 2005.**

Chaque Ingénieur des TPE **doit se tenir prêt à entrer rapidement en action, avec les ingénieurs territoriaux,** et à agir avec fermeté pour obtenir ces avancées statutaires.

Dans le même ordre de priorités, toujours en lien étroit avec l'avenir des ITPE, nous avons rappelé notre exigence d'un arbitrage interministériel rapide, au bon niveau, et une forte implication du Ministre afin que ses engagements concernant le statut d'EPSCP de l'Ecole Lyonnaise de son ministère soient respectés pour **aboutir à la publication d'un décret durant l'été 2006 et une mise en œuvre effective au 1er janvier 2007.**

Nous exigeons aussi du ministère **l'aboutissement immédiat du projet de convention entre l'ENTPE et le CNFPT,** comme indiqué par le ministre de l'Equipement aux journées du RST en septembre 2005. Pour l'ENTPE comme pour le corps en général, un statut sans débouché ni perspective, cela ne sert à rien !

La volonté exprimée conjointement déjà en 2005 par le ministre de l'Equipement et celui délégué aux collectivités locales, de créer une filière de formation commune pour les ingénieurs susceptibles d'intervenir pour l'Etat et les collectivités territoriales **doit se concrétiser en 2006 par des actes** en faveur de l'ENTPE, en lien avec le CNFPT et l'INET.

Tous les Ingénieurs des TPE attendent du Ministre qu'il respecte, là encore, la parole donnée en juillet 2005 et engage une démarche volontariste sur ce sujet au lieu d'attendre que l'initiative vienne de la FPT, et qu'il se déplace enfin à l'ENTPE pour officialiser ces deux points.

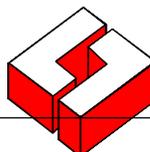
Avenir du RST, de l'Ingénierie Publique et au-delà du service public de l'Equipement, statut inter fonction publique à trois niveaux de grade, ENTPE : autant de sujets d'avenir qui demeurent aujourd'hui à des niveaux d'évolution forts alarmants, autant de raison de réagir, d'agir fortement et fermement !

La cellule de crise de la commission exécutive du 7 juin et la commission exécutive des 8 et 9 juin sauront tirer les enseignements de cette situation et, en lien avec l'AITF, prendre les décisions d'actions qui s'imposent, d'une façon résolue et déterminée.

A chacun de s'y préparer sans attendre, **dans un printemps 2006 qui ressemble à s'y méprendre au printemps 2004...**

**Pascal PAVAGEAU**  
**Secrétaire Général**

SYNDICAT NATIONAL DES INGENIEURS  
DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT  
ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



FORCE OUVRIERE

GROUPEMENT FONDE EN 1855